

Déroulement de la journée

9 h 00 : Accueil des participants à la salle polyvalente

9 h 30 : Accueil par monsieur le maire, Jean-Pierre COENDOZ, Madame la Présidente de l'AFP, Nadine PERRIN et Monique BASSI LEGER, présidente de la FDAFP73.

9 h 45 : Présentation de l'AFP de Verel Pragondran.

10 h 15 : Les Ateliers thématiques :

Atelier 1 : Comment accueillir un rucher sur le territoire de mon AFP? (conseils techniques sur le choix et l'aménagement d'un site, financements pour ces travaux, quelle contractualisation?, question / réponses).

Présentation et échanges animés par Cyrielle LEROY/Audrey STUCKER (Parc Naturel Régional du Massif des Bauges) et Antoine VOLPI (apiculteur, responsable de la miellerie collective du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges)

Atelier 2 : Propositions collectives pour améliorer le fonctionnement des AFP : quelles missions pour la FDAFP.

12 h 00 : Les actualités de la FDAFP73

Présentation par Monique BASSI LEGER et les membres du bureau de la FDAFP

12 h 30 à 14 h : **Apéritif offert par l'AFP de Verel et Repas pris en commun**

14 h 00 : Visite du territoire de l'AFP de Verel-Pragondran

Prévoir des chaussures de randonnées légères



Le mot des élus

M. COENDOZ Jean-Pierre
Maire de Verel Pragondran,

Mme Monique BASSI LEGER,
Présidente de la FDAFP

Mme Nadine PERRIN,
Présidente de l'AFP de Verel Pragondran





Historique de la création de l'AFP de Verel Pragondran

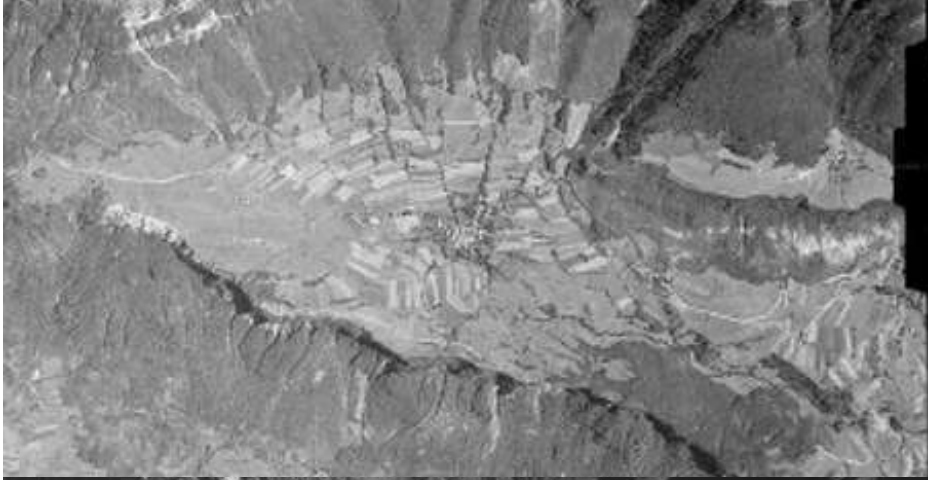
Pourquoi et comment?

« Un projet à l'initiative d'un groupe de petits propriétaires de terrains agricoles en partenariat avec la commune »

Par Nadine PERRIN

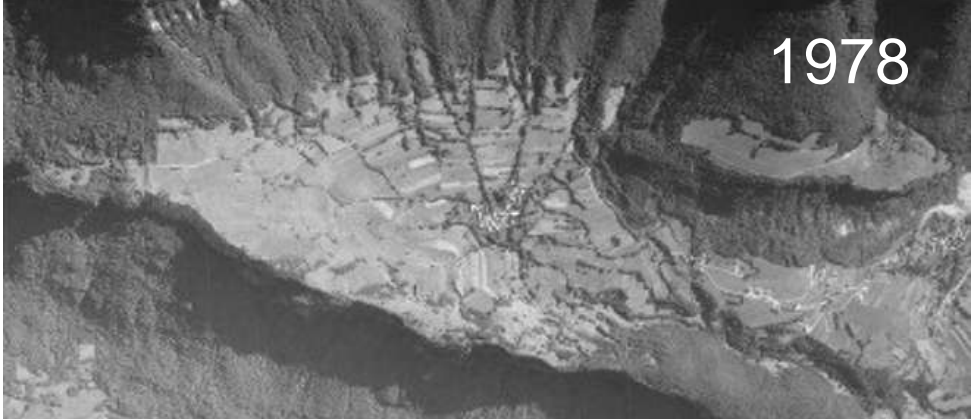
Président de l'AFP depuis 2012

Associations Foncières Pastorales en Savoie

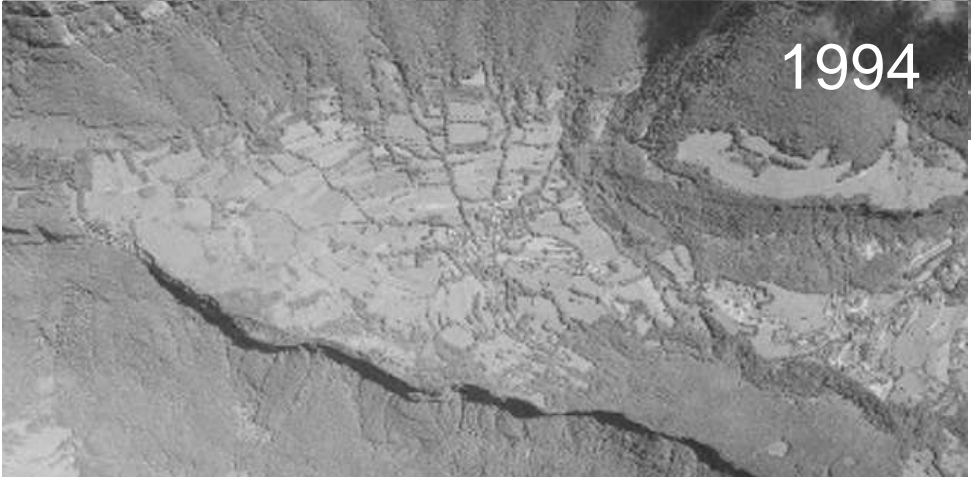


1948

Départementale des
FP
73



1978



1994



2009

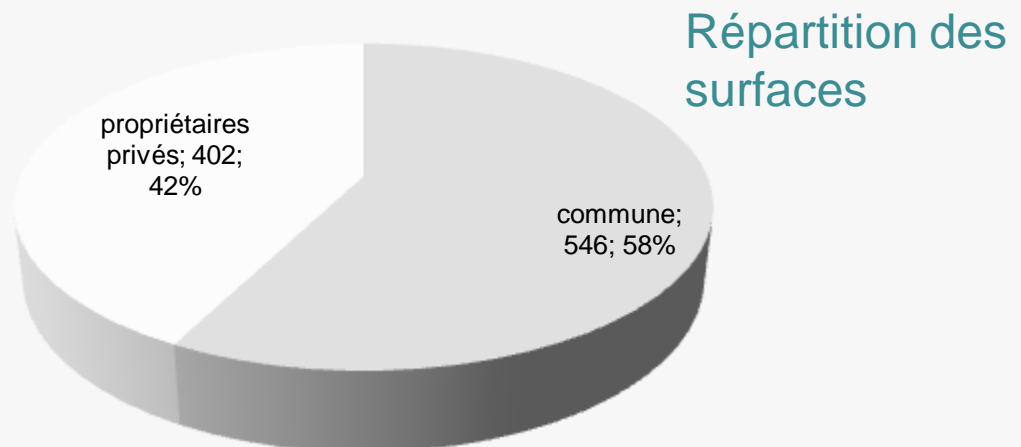
En chiffres

Créée en août 2012

Surface : 948 ha

Nombre de comptes cadastraux: 169

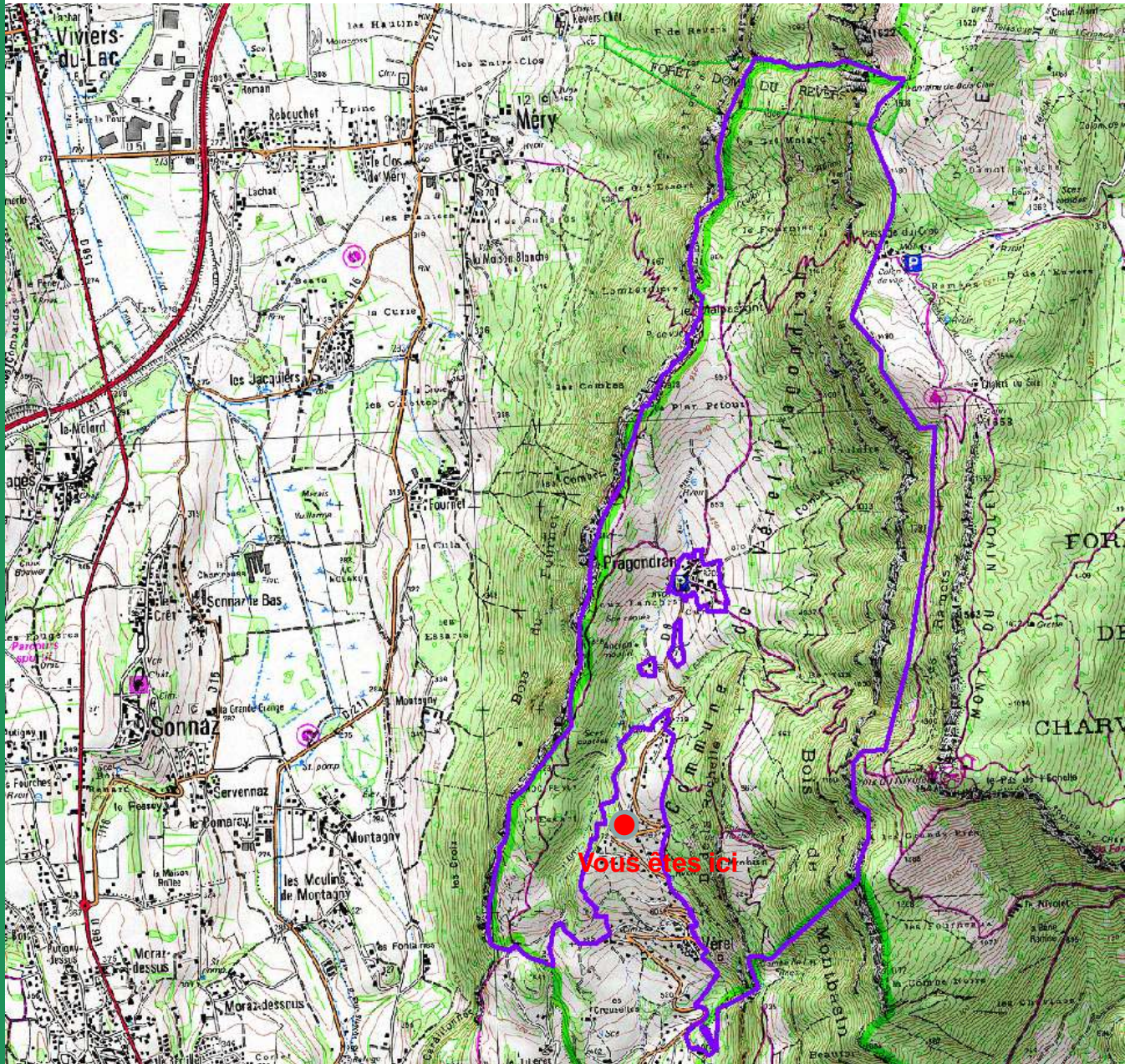
Nombre de parcelles cadastrales : 1101 parcelles.



→ Anciens terrains cultivés : pomme de terre, luzerne, betteraves, céréales...

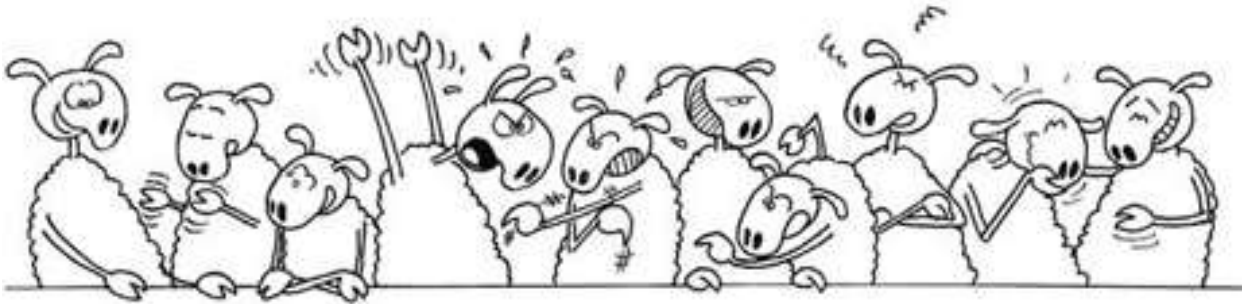
Périmètre de l'AFP

Associations Foncières Pastorales en Savoie



De 500 m à 1500 m d'altitude
Aux portes de Chambéry
273 habitants en 1982 → 439 habitants en 2011

Le fonctionnement de l'AFP de Verel



Une assemblée générale annuelle
(env. 50 personnes présentes environ à chaque fois).

4 à 5 réunions de bureau / an (conseil
syndical)

+ rencontres au fils du temps de la
présidente, du vice-président et de la
trésorière pour gérer le quotidien.

Mise en valeur du domaine

pastoral une collaboration à construire
avec :

3 exploitations agricoles sur le territoire de l'AFP et des propriétaires fonciers :

	Surface et type de surface attribuée par l'AFP	Types d'animaux et nbr	Loyer (montant annuel)
Exploitant 1 (commune)	15 ha de pâture et 20 ha de fauche	100 vaches allaitantes printemps et automne + qq chevaux	0 €
Exploitant 2 (commune)	10 ha de pâture et 7 ha de fauche	50 brebis (saison).	0 €
Exploitant 3 (commune voisine)	20 ha de pâture et 3 ha de fauche	15 vaches allaitantes	0 €

Projet à venir : mise en place de conventions pluriannuelles de pâturage avec les exploitants du territoire de l'AFP.



AFP et Travaux :

➤ *Type de travaux récents financés :*

2013

- Remise en état (débroussaillage) de parcelles 2013 au lieu-dit les Buissonnets
 - Elagage des bordures de chemins
- ➔ 8299 € (financement via aide au démarrage)



AFP et Travaux :

⇒ **Type de travaux récents financés :**

2014

- Etanchéité bassin de rétention
- Débroussaillage entrée du village
- ➔ 2500 € (financement subvention commune)

- Débroussaillage mis en œuvre par un propriétaire, exploitant, à ses frais sur des zones non pâturées

⇒ **Projets à venir**

- 2 projets de captage pour abreuvement des animaux
- Poursuite des actions de débroussaillage



Quelles ressources pour l'AFP de Verel?

- **Subventions d'investissement** : politique du CG, Plan pastoraux territoriaux
- **Partenariat** : commune
- **Loyers** : 0 €/an
- **Pas de Cotisation** ni de reversements aux propriétaires.



Atelier 1 :

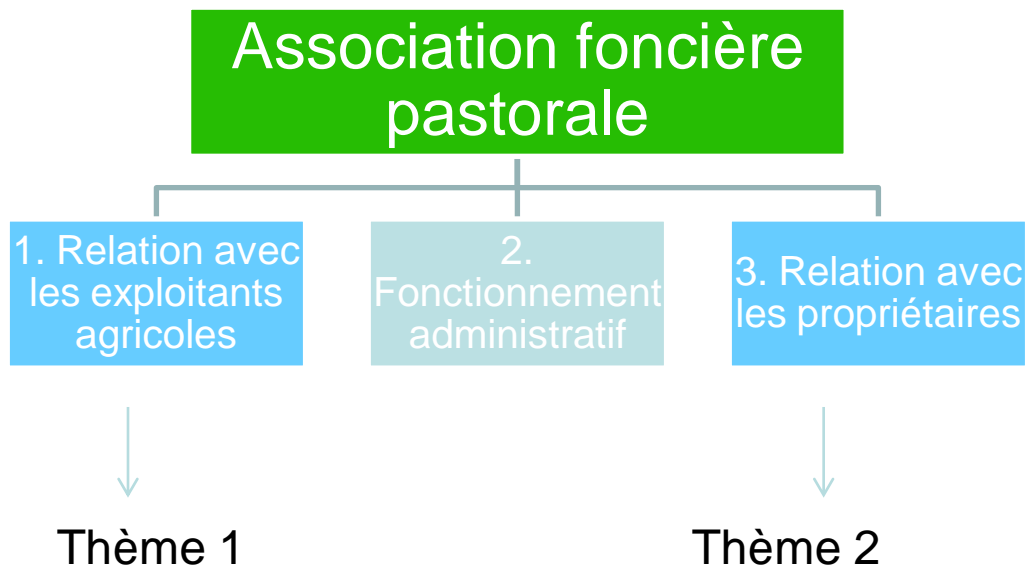
Comment accueillir un rucher sur le territoire de mon AFP? (conseils techniques sur le choix et l'aménagement d'un site, financements pour ces travaux, quelle contractualisation?, question / réponses).

→ Présentation et échanges animés par Audrey STUCKER (Parc Naturel Régional du Massif des Bauges) et Antoine VOLPI (apiculteur, responsable de la miellerie collective du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges)



Atelier 2 :

Propositions collectives pour améliorer le fonctionnement des AFP : quelles missions pour la FDAFP?



Comment améliorer les relations entre les agriculteurs et l'AFP?

Comment améliorer les relations entre les propriétaires et l'AFP?



Thème 1

Comment améliorer les relations entre les agriculteurs et l'AFP?

Thème 2

Comment améliorer les relations entre les propriétaires et l'AFP?

La méthode des post-it : discuter par écrit

- Pour exprimer son point de vue
- Pour produire collectivement un maximum d'idées,
- Pour regrouper ces idées par thème (éventuellement de les hiérarchiser),
- Pour aboutir à une synthèse collective



→ Des pistes d'action pour la FDAFP

Ecrire gros

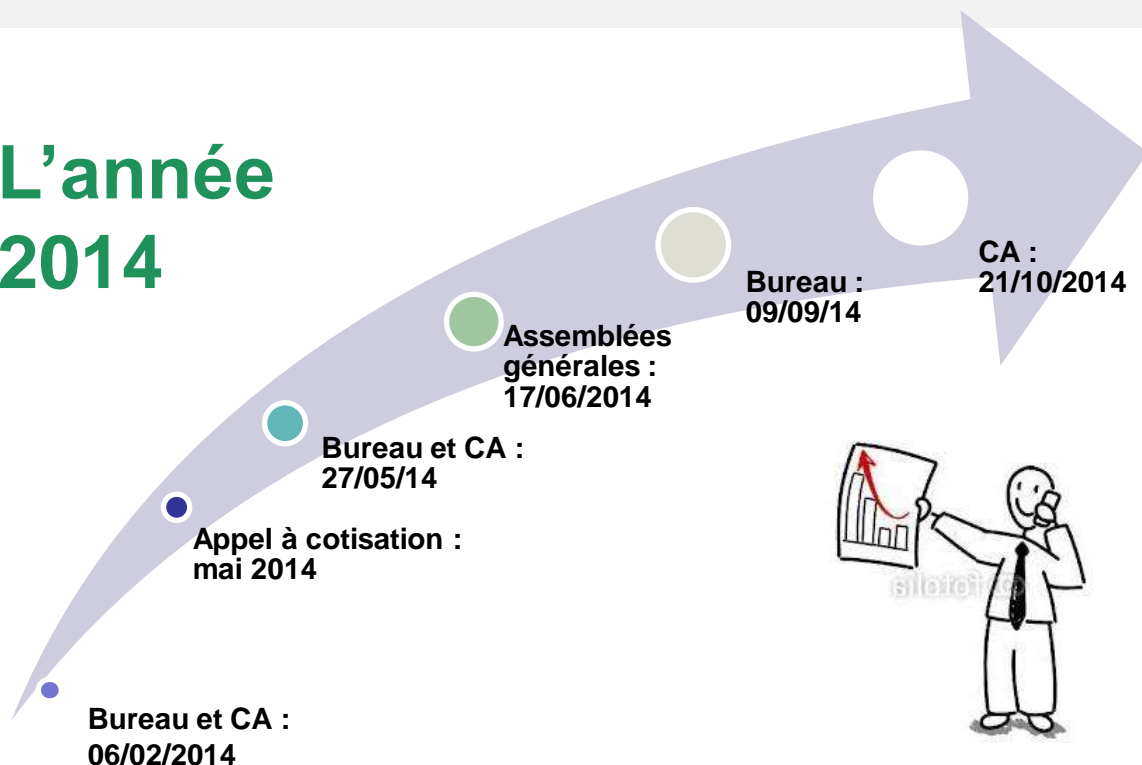
Phrases courtes

Une idée par post-it



Fonctionnement institutionnel

L'année 2014



Assemblée générale

Participants : 25

⊙ Décisions AGO prises à l'unanimité :

- validation du rapport moral et du rapport financier
- validation du programme d'actions : formation à Vallorcine, signalétique, amélioration des conventions de location (report 2015), apporter une réponse à la dématérialisation de la comptabilité
- validation du budget 2014 (8750 €)
- élection de Michel BUFFARD (AFP de St Julien) en remplacement de Georges QUEZEL (AFPI des Villards).
- maintien du montant de la cotisation à 40 €

⊙ Décisions AGE :

2 modifications soumises au vote:

- Remplacement du terme « *bureau* » par le terme « *conseil d'administration* » pour l'ensemble des articles concernés → **unanimité**
- Proposition pour une modification de l'article 9 des statuts → **unanimité**

Les actions engagées par la FDAFP

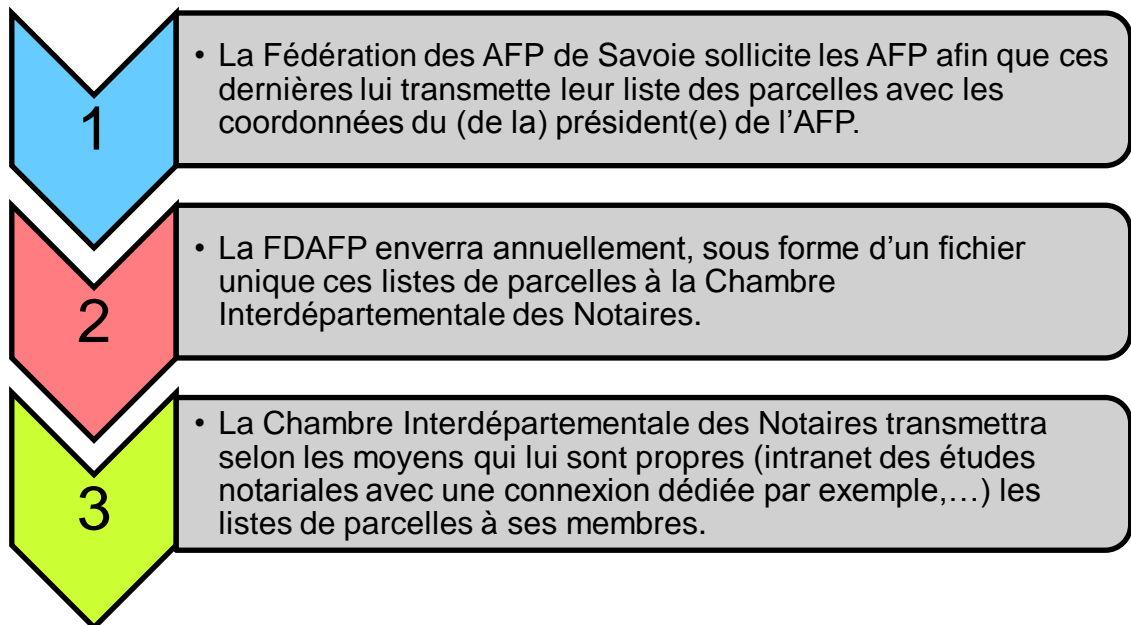
1. AFP et Notaires : action pour une mise à jour facilitée des listing des AFP

➔ Pour mémoire :

Ordonnance du 1er juillet 2004 et décret d'application du 3 mai 2006 ➔ renforcement du devoir d'information.

Article 4 de l'ordonnance : « toute mutation de propriété d'un immeuble inclus dans le périmètre de l'association lui (au président) est notifiée par le notaire qui en fait le constat ».

Travail FDAFP/Chambre Interdépartementale des Notaires



➔ Résultats :

Pas de contact avec les notaires lors des mutations sur vos AFP

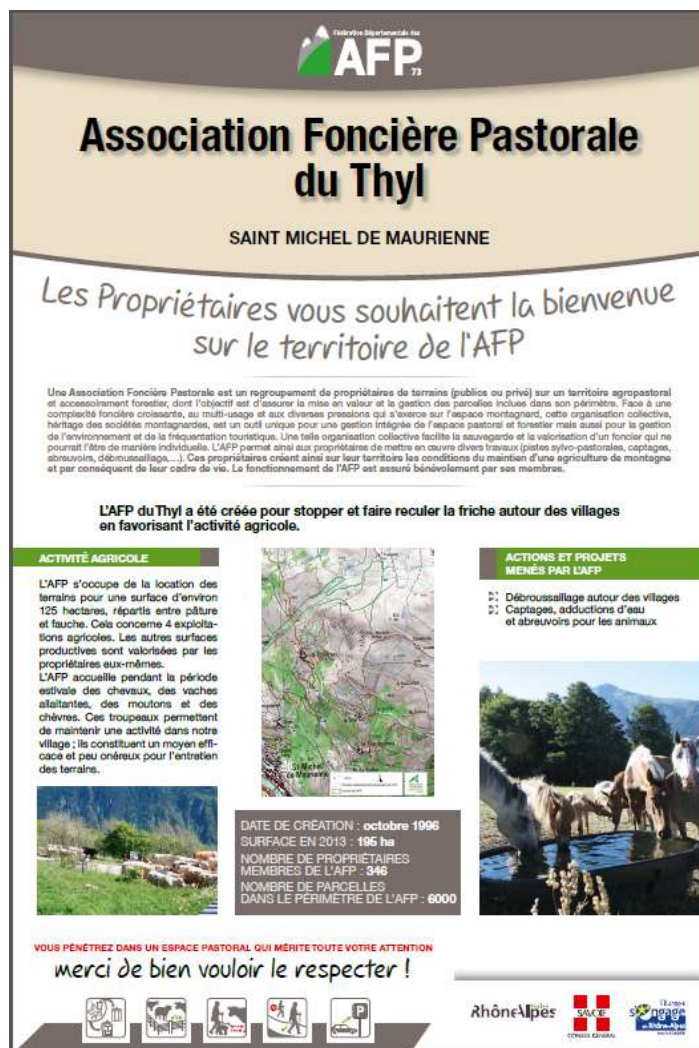
➔ Objectifs :

Décision du dernier CA : rencontre programmée avec l'Union des Associations Foncières Autorisées de Haute-Savoie, la FDAFP73 et la Chambre Interdépartementale des Notaires

Les actions à venir

2. AFP et Notaires : action pour une mise à jour facilitée des listing des AFP

Contexte : Par la mise en place d'une signalétique « adaptée » à chaque AFP, la FDAFP souhaite rendre les AFP du Département visibles pour les usagers des espaces pastoraux, pour les propriétaires, ... sur leur propre territoire et à l'occasion rappeler quelques règles liées au bon fonctionnement de ces espaces.



Association Foncière Pastorale du Thyl
SAINT MICHEL DE MAURIENNE

Les Propriétaires vous souhaitent la bienvenue sur le territoire de l'AFP

Une Association Foncière Pastorale est un regroupement de propriétaires de terrains (publics ou privés) sur un territoire agropastoral et accessoirement forestier, dont l'objectif est d'assurer la mise en valeur et la gestion des parcelles incluses dans son périmètre. Face à une complexité foncière croissante, au multi-usage et aux diverses pressions qui s'exercent sur l'espace montagnard, cette organisation collective, héritage des sociétés montagnardes, est un outil unique pour une gestion intégrée de l'espace pastoral et forestier mais aussi pour la gestion de l'environnement et de la fréquentation touristique. Une telle organisation collective facilite le sauvetage et la valorisation d'un foncier qui ne pourrait l'être de manière individuelle. L'AFP permet ainsi aux propriétaires de mettre en œuvre divers travaux (pièces sylvo-pastorales, captages, abreuvoirs, débroussaillage...). Ces propriétaires orientent ainsi sur leur territoire les conditions du maintien d'une agriculture de montagne et par conséquent de leur cadre de vie. Le fonctionnement de l'AFP est assuré bénévolement par ses membres.

L'AFP du Thyl a été créée pour stopper et faire reculer la friche autour des villages en favorisant l'activité agricole.

ACTIVITE AGRICOLE
L'AFP s'occupe de la location des terrains pour une surface d'environ 125 hectares, répartis entre pâture et fauche. Cela concerne 4 exploitations agricoles. Les autres surfaces productives sont valorisées par les propriétaires eux-mêmes. L'AFP accueille pendant la période estivale des chevaux, des vaches allaitantes, des moutons et des chèvres. Ces troupeaux permettent de maintenir une activité dans notre village ; ils constituent un moyen efficace et peu onéreux pour l'entretien des terrains.

ACTIONS ET PROJETS MENES PAR L'AFP
 ▷ Débroussaillage autour des villages
 ▷ Captages, adductions d'eau et abreuvoirs pour les animaux

DATE DE CREATION : octobre 1996
 SURFACE EN 2013 : 196 ha
 NOMBRE DE PROPRIETAIRES MEMBRES DE L'AFP : 348
 NOMBRE DE PARCELLES DANS LE PERIMETRE DE L'AFP : 6000

VOUS PENETREZ DANS UN ESPACE PASTORAL, QUI MERITE TOUTE VOTRE ATTENTION
 merci de bien vouloir le respecter !

	Coûts	Nombre	Coût total
Entreprise de communication			
- Conception du panneau	500 € HT	1	500 € HT
- Impression du panneau	200 € HT	40	8000 € HT
Mise en forme de la donnée / réalisation de cartes par la CASMB	100 € HT	40	4000 € HT
SEA montage de dossier	500 € HT	1	500 € HT
TOTAL HT			13 000 €
TOTAL TTC			15 548 €

Les actions à venir

2. AFP et Notaires : action pour une mise à jour facilitée des listing des AFP

Financement et plan de financement du projet :

Sollicitation du Conseil Général de la Savoie à hauteur de 4500 €

→ **attribution d'une subvention de 4492 €**

FEADER : modalité de mobilisation non encore définies

Financiers	Montants TTC
Participation FDAFP	600 €
Participation AFP 145 €/panneau *40	5800 €
Demande de subvention CG	4500 € (35 % du montant HT)
Contre partie FEADER apport CG	4500 € (Septembre 2015)
TOTAL TTC	15400 €

Etablissement de règles de commande : limitation du nombre de panneau par AFP? Premiers arrivés premiers servis?

→ Quelles règles pour ce projet?



Les actions à venir :

3. Formation

⇒ PRINCIPE de la FORMATION :

Apporter par des exemples sur le terrain ou des interventions, des réponses aux AFP savoyardes pour un meilleur fonctionnement sur le terrain.

- 1 à 2 formations par an.
- 2 sessions de formation déjà organisées :
 - Assurance (2013)
 - Troupeau d'intérêt collectif et AFP à Vallorcine (2014) : 14 participants / 6 AFP savoyardes

⇒ PROPOSITION 2015 :

→ Proposition thématique : « les outils et méthodes pour faire face et maîtriser les conflits sur mon AFP » ou ...

→ Calendrier ?



Merci de votre attention



Rénovation chalet / AFP Cornet de Roselend

et à l'année prochaine
chez qui?